

L'observation locale et le kit d'indicateurs

Villes et territoires Languedoc-Roussillon
20 mars 2014

SOMMAIRE

1. Point d'actualité
2. Le kit d'observation locale : un socle d'indicateurs pour l'observation de la politique de la ville
3. Focus sur les indicateurs Emploi / activité
4. Les mailles et échelles territoriales

Conclusion : quelques précautions méthodologiques

1. Point d'actualité

- ▶ La réforme de la politique de ville
 - ▶ Courant avril 2014 : décret sur la méthodologie
 - ▶ Automne 2014 : décret définissant la liste des quartiers prioritaires
 - ▶ Janvier 2015 : signature des contrats de ville (dérogation possible jusqu'à juin 2015)

1. Point d'actualité

- ▶ La gouvernance nationale : création du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)
 - ▶ Décret de création : Fin mars 2014
 - ▶ L'organisation
 - ▶ 1 direction de la Ville et de la cohésion urbaine
 - ▶ 1 direction du développement des capacités des territoires
 - ▶ 1 Direction des stratégies territoriales
 - Comprend en particulier une sous-direction observation ; 1 bureau Politique de la Ville et 1 bureau Territoire
 - ▶ La loi de Programmation pour la ville et cohésion urbaine prévoit la création de l'observatoire de la Politique de la ville (décret à paraître) en remplacement de l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles

2. Le kit d'indicateurs

- ▶ En 2011, création du groupe de travail observation locale composé d'acteurs nationaux et locaux de l'observation : réseaux de professionnels de la politique de la ville, centres de ressources, membres des services déconcentrés de l'Etat (Sous-préfet Ville, Préfet délégué à l'égalité des chances, Délégué du préfet...)
- ▶ 4 axes de réflexion
 - ▶ Le déploiement de l'offre d'information statistique
 - ▶ Les moyens de ce déploiement : quelle ingénierie et quels financements mettre en œuvre pour compléter le cas échéant l'offre nationale, quel appui méthodologique
 - ▶ La cohérence des démarches locales et nationales
 - ▶ La mobilisation des données complémentaires à celles du rapport de l'Onzus

2. Le kit d'indicateurs

- Définition d'un socle commun d'indicateurs indispensables à l'observation de la politique de la ville
 - A partir du travail engagé par l'IRDSU, définition d'un socle commun d'indicateurs visant à décrire la situation socio-démographique des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville
 - Ces indicateurs à l'Iris couvrent des champs thématiques variés de l'action publique : les populations appréhendées dans leurs catégories d'âge et leurs niveaux de vie, les actifs, les niveaux de formation, les conditions de logement, les équipements publics, commerciaux et de santé.
 - Sélection d'un maximum d'indicateurs générés

2. Le kit d'indicateurs

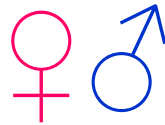
- ▶ Le socle d'indicateurs porte sur les thématiques suivantes :
 - ▶ **la population**
 - ▶ Structure de la population
 - ▶ Structure des ménages
 - ▶ Immigration et nationalité
 - ▶ **l'activité**
 - ▶ Actifs
 - ▶ Chômage
 - ▶ Formation
 - ▶ Les actifs occupés
 - ▶ Personnes en emploi
 - ▶ **Niveau de vie**
 - ▶ Revenus des ménages
 - ▶ Prestations sociales
 - ▶ Le logement
 - ▶ Les équipements

2. Le kit d'indicateurs

indicateurs clés pour le diagnostic

Population

Structure de la population



Le nombre d'habitants

Population par tranche d'âge (donnée non genrée et tranche d'âge fine)

Population par tranche d'âge et par sexe (donnée genrée)

Mobilité résidentielle : la part des nouveaux arrivants communaux

Pas de possibilité de connaître la provenance des nouveaux arrivants (quartiers prioritaires ou non), ni de connaître l'origine géographique

2. Le kit d'indicateurs

Structure des ménages

Le nombre de ménages

Nombre moyen de personnes par ménage

Part des ménages composé d'une personne seule

Part des ménages constitués d'un couple sans enfant

Part des familles composées d'un couple avec enfant(s) :

La part des familles monoparentales

Pas d'information sur la jeunesse des enfants

La part des familles nombreuses (3 enfnts ou plus)

Possibilité de connaître les familles de 4 enfants ou plus

2. Le kit d'indicateurs

Immigration et nationalité

Part de la population de nationalité étrangère

Part de la population immigrée

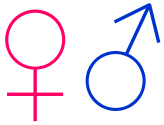
*Plus pertinent de considérer les primo-arrivants
Population étrangère qui vient directement de l'étranger
Distinction UE / hors UE*

=> pas possible !

2. Le kit d'indicateurs

Activité

Les actifs



Le taux d'activité

Les taux d'activité par sexe

Le taux d'activité des 15/24 ans

Le taux d'activité des 25-54 ans

Taux d'activité des 55/64 ans

Tranche d'âge 16-25 ? (mission locale)

Quid taux d'emploi ?

Le chômage

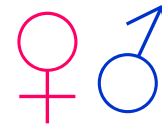
Indice de chômage catégorie A

L'indice de chômage A, B, C par sexe

Demande sur chômage de longue durée

Part A plus pertinente

Faire des parts de DEFM par tranche d'âge / sexe



2. Le kit d'indicateurs

La formation

La part des 15/17 ans non scolarisés

*Qu'est-ce que cela recouvre ?
Absentéisme ? Décrochage ?*

La part des non diplômés

Quels âges ? 15 ans et +

Les non diplômés par sexe

Part des hauts niveaux de formation

*Qu'est-ce que qu'un haut
niveau de diplôme ? Bac + 2*

Les actifs occupés

Nombre d'actifs occupés

Part des actifs occupés ouvriers/employés en %

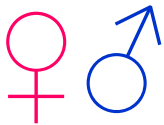
La part des cadres et professions intellectuelles supérieures

Part des salariés occupant en emploi à temps partiel

*Impossible de
distinguer TP subi
/ choisi*

Part des salariés étrangers *Quelle source ?
DADS*

Part des salariés en CDI



2. Le kit d'indicateurs

Niveaux de vie

Revenus des ménages *Pauvreté monétaire*

Montant du revenu médian mensuel par UC

Montant du premier décile des revenus mensuels par UC

Rapport inter-décile du revenu fiscal par UC

La part des ménages non imposés

La part des traitements et salaires dans les revenus fiscaux

Prestations sociales *Effets redistributifs*

Taux de couverture des ménages par la CAF

Taux de couverture des allocataires CAF par le RSA socle

Part des allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations CAF

Taux de couverture des 25-59 ans par la CMUC

Taux de couverture des moins de 18 ans par la CMUC

Taux de couverture des allocataires CAF par le RSA activité seule

2. Le kit d'indicateurs

Les équipements

*Ne préjuge pas de
L'accès aux soins.
Distance hôpital /
Urgences ?*

Nombre de commerces alimentaires de proximité pour 1000 habitants

Nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants

Nombre d'auxiliaires de santé pour 1000 habitants

Nombre total d'équipements sportifs pour 1000 habitants

*Quid accès aux TC,
À l'automobile ?*

Le logement

*Catégoriser :
Social /privé
Propriétaires /
Locataires*

Le nombre de logements

Part des logements vacants

Part des logement de type appartement

Part des logements construits avant 1975

Part des logements construits depuis moins de trois ans

Part des résidences principales de une ou deux pièces en %

2. Le kit d'indicateurs

Les équipements

Nombre de commerces alimentaires de proximité pour 1000 personnes

Nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants

Nombre d'auxiliaires de santé pour 1000 habitants

Nombre total d'équipements sportifs pour 1000 habitants

Le logement

Le nombre de logements

Part des logements vacants

Nombre de résidences principales par statut d'occupation (propriétaires, locataires, locataires HLM, à titre gratuit)

Nombre de résidences principales selon le type d'habitation (appartement ou maison)

Nombre de résidences principales selon la date de construction

Nombre de résidences principales selon le nombre de pièces

2. Le kit d'indicateurs

- ▶ **Présentation de l'espace données locales du SIG Ville**
 - ▶ Déploiement : septembre 2013
 - ▶ Des données à l'Iris, à la commune, à l'Unité urbaine
 - ▶ Des données téléchargeables (données en pourcentage et données brutes)
 - ▶ Des fiches détaillant les apports et les limites de chaque indicateur

3. Focus sur les indicateurs Emploi-activité

▶ Question :

- ▶ Quel est le taux de chômage sur le quartier ?
 - ▶ Les données RP au quartier PV datent de 2006 + estimations à partir de la source fiscale 2009

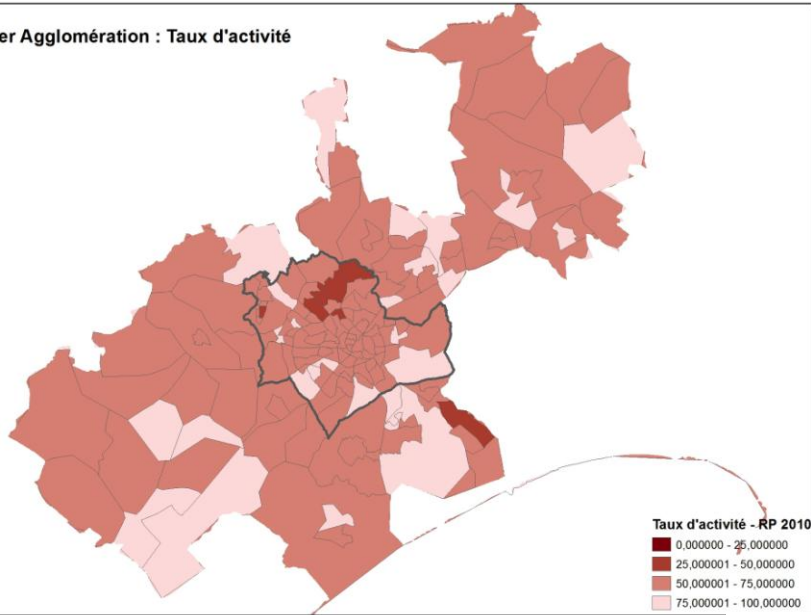
▶ Le taux de chômage

- ▶ Définition : Population active au chômage
- ▶ A appréhender à partir de 2 sources :
 - ▶ Source INSEE-RP : déclaratif, millésime 2010
 - ▶ Les chômeurs au sens du recensement de la population sont d'une part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeuses (inscrits ou non à Pôle emploi), sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni au chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

3. Focus sur les indicateurs Emploi-activité

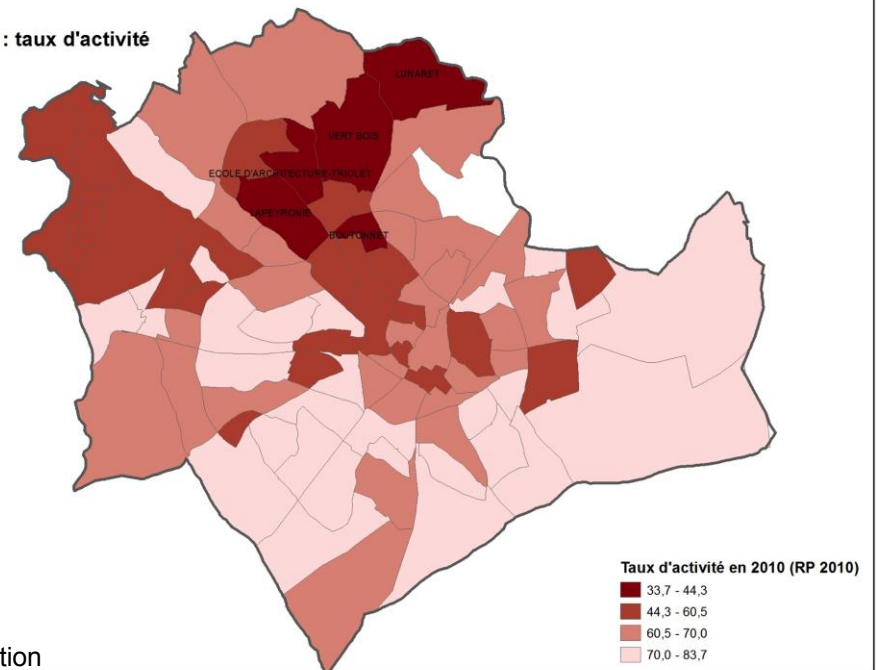
- ▶ Le taux de chômage 2010 (recensement) est calculé à partir des collectes de recensement allant de 2008 à 2012. Son interprétation est donc particulièrement délicate en raison des changements de conjoncture macro-économique.
- ▶ L'approche par l'indicateur « indice de chômage » est préférable

Montpellier Agglomération : Taux d'activité



Attention aux Bornes et au message délivré par la carte
La carte à l'agglomération permet de relativiser la situation de de Montpellier

Montpellier : taux d'activité



3. Focus sur les indicateurs Emploi-activité

▶ Le taux de chômage

▶ Source DEFM : millésime 2011

- ▶ Données issues de l'exploitation des fichiers de Pôle emploi. Les données sont recueillies, contrôlées et documentées par Pôle emploi, l'INSEE traite les fichiers statistiques bruts et en assure l'archivage
- ▶ Ventilation des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) par grandes catégories :
 - catégorie A demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
 - catégorie B demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois)
 - catégorie C demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
 - catégorie D demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
 - catégorie E demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés.

3. Focus sur les indicateurs Emploi-activité

▶ Le taux de chômage

- ▶ L'indice de chômage rapporte les chômeurs de catégorie A, B et C (DEFM), à la population active âgée de 15-64 ans (RP Insee)
 - ▶ Objectif : mieux approcher la dimension conjoncturelle du chômage
 - ▶ Difficulté :
 - l'indicateur est construit à partir des données provenant de sources différentes : DEFM et Recensement
 - Attention aux valeurs aberrantes lorsqu'il y a peu d'effectifs

3. Focus sur les indicateurs Emploi-activité

▶ Indicateurs liés

- ▶ Structure la population par âge
- ▶ Population active :
 - ▶ regroupe les personnes actuellement en emploi et celles se déclarant au chômage
 - ▶ Le taux d'activité permet de mesurer la part d'individus qui, travaillant ou non, est encore en lien avec le marché de l'emploi. Par sexe, il permet ainsi de confronter l'insertion professionnelle des femmes qui reste inférieure à celle des hommes notamment en quartiers politique de la ville
- ▶ Indicateur taux d'activité par sexe :
 - ▶ [Fiche](#)

3. Focus sur les indicateurs Emploi-activité

- ▶ Des taux de chômage identiques peuvent recouvrir des situations différentes : sensibilité de cet indicateur au taux d'activité.
 - En 2012, en Zus, chez les actifs, le taux de chômage des femmes et des hommes est relativement équivalent. En revanche le taux d'activité des hommes et des femmes diffèrent fortement (20 points d'écart).
- ▶ Population en emploi
 - ▶ Le taux d'emploi par sexe rapporte la population féminine (ou masculine) active qui occupe un emploi de 15-64 ans à l'ensemble de la population féminine (ou masculine) de 15-64 ans
 - ▶ Indicateur fortement lié au chômage et à l'inactivité : plus le chômage ou l'inactivité sont importants, plus le taux d'emploi est faible.
 - ▶ Indicateur intéressant pour évaluer la situation des femmes sur le marché du travail

3. Focus sur les indicateurs Emploi-activité

▶ Question :

- ▶ Comment appréhender les difficultés d'insertion professionnelles des jeunes ?
- ▶ Niveau de formation

- ▶ Taux d'activité par classe d'âge
- ▶ Taux d'emploi par classe d'âge
- ▶ Part des 15-17 ans
- ▶ Taux de chômage par classe par classe d'âge, en particulier 15-24 ans (indicateur non retenu dans le kit d'indicateur mais disponible dans les tables de l'INSEE)

4. Les mailles et échelles territoriales

- ▶ **Les mailles territoriales : notions essentielles**
 - ▶ A quelle échelle réaliser les diagnostics ?
 - ▶ A quelle(s) maille(s) sont disponibles les données ?
 - ▶ Il s'agit, à partir de la démarche initiée par le GT Observation locale, d'appréhender le quartier dans son environnement

- ▶ 3 familles de mailles et d'échelles :
 - ▶ L'agglomération
 - ▶ Le quartier
 - ▶ Les mailles statistiques infracommunales

4. Les mailles et échelles territoriales

▶ La notion d'agglomération

▶ Notion administrative : les EPCI

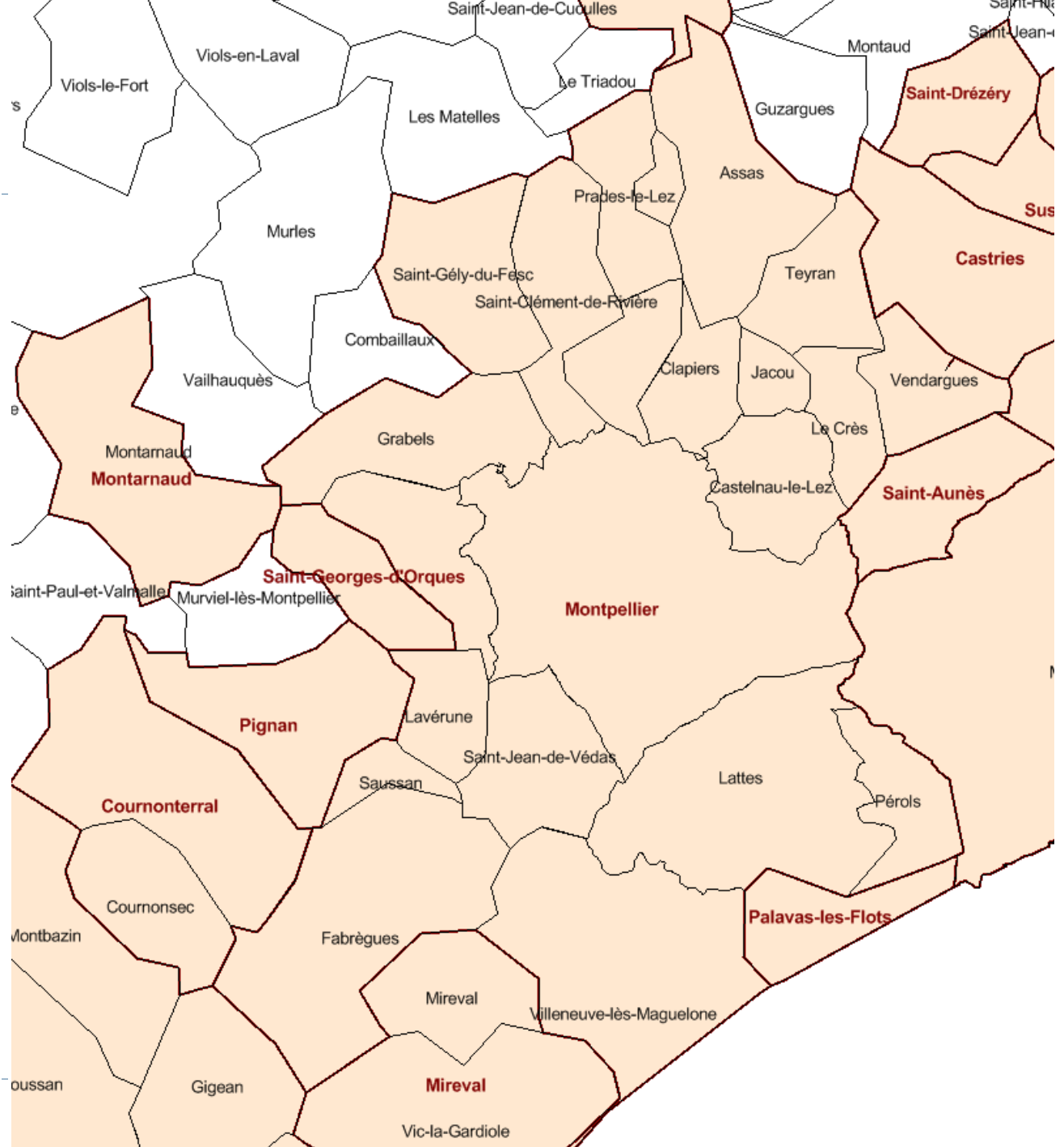
- ▶ Les données du kit d'observation locale ne sont pas encore directement consolidées à l'EPCI
 - Carte de l'intercommunalité en cours d'achèvement
 - Evolution prévue dans la nouvelle version du SIG Ville

▶ Notion statistique : les unités urbaines

- ▶ La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de commune présentant une zone de bâti continue (pas de coupure de plus de 200 m entre 2 constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

4. Les mailles et échelles territoriales

- ▶ Sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine : les communes sans zone de bâti continu de 2000 habitants, et celles dont moins de la moitié de la population municipale est dans une zone de bâti continu.
- ▶ Le contour des unités urbaines est mis à jour régulièrement :
 - Dernière mise à jour : 2010



L'Unité urbaine de Montpellier : comprend une vingtaine de communes

- Certaines communes de l'agglomération sont hors Unité urbaine : Murviel-lès-Montpellier, Montaud ; ce sont des communes rurales

- Certaines communes de l'agglomération de Montpellier forment à elles seules des Unités urbaines : Castries, Sussargues, Saint-Drézéry, Cournonterral, Pignan, Saint-Georges-d'Orques



4. Les mailles et échelles territoriales

- ▶ La notion de quartier
 - ▶ Les quartiers en politique de la ville
 - ▶ Montpellier : 5 Zus et 4 quartiers Cucs hors Zus, 1 Zfu
 - ▶ Une organisation spatiale pertinente à l'échelle locale liée à une histoire urbaine.
 - ▶ Organisation spatiale formalisée et utilisée à l'échelle locale pour la gestion courante des services communaux et intercommunaux
- ▶ Ces 2 notions ne se recoupent pas toujours

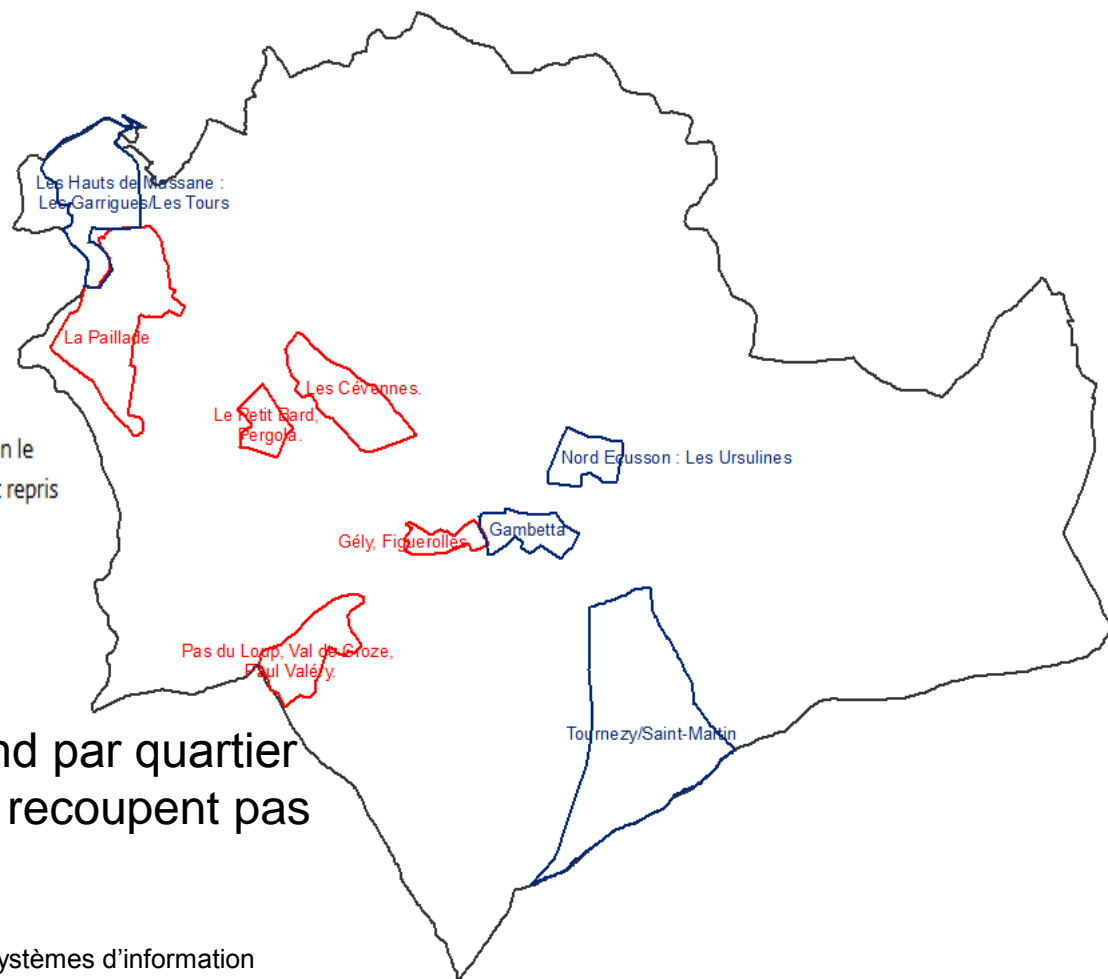
4. Les mailles et échelles territoriales

Les conseils de quartier



Ces conseils consultatifs de quartier sont répartis sur le territoire de la commune (selon le découpage par quartiers et sous-quartiers référence de l'Insee, établi en mars 1998 et repris dans la délibération du 27 juin 2002) :

Les Zus et quartiers Cucs hors Zus



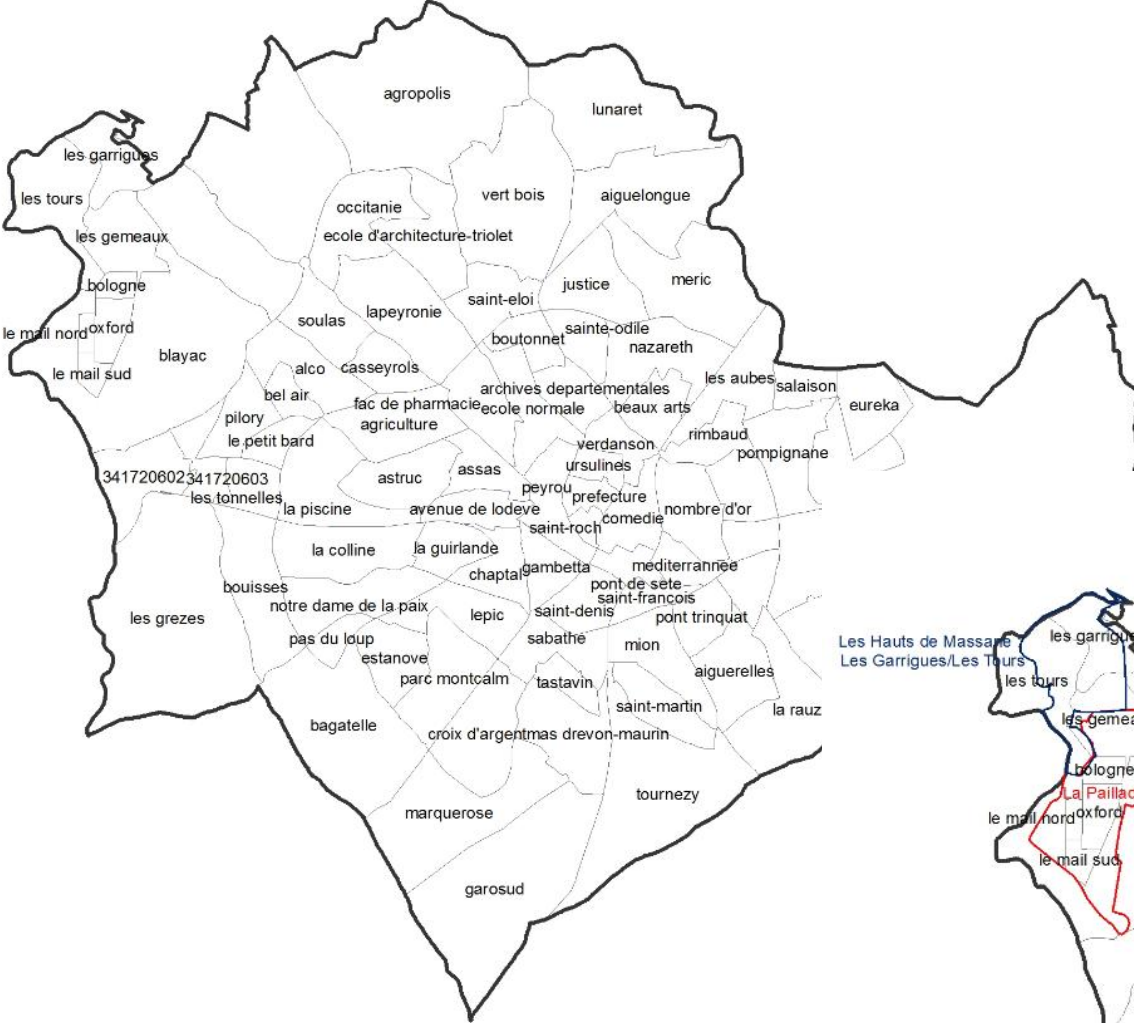
Il importe de préciser ce qu'on entend par quartier car les 2 acceptions du terme ne se recoupent pas toujours

4. Les mailles et échelles territoriales

- ▶ Les mailles statistiques infra-communales
 - ▶ L'IRIS : Unité statistique infra-communale (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique)
 - ▶ Toutes les communes de 10 000 habitants et la plupart des communes de 5 000 à 10 000 habitants sont découpées en Iris
 - ▶ Iris habitat : à l'origine entre 1 800 et 5 000 habitants
- ▶ Toutes les données issues de la statistique publiques sont disponibles à la maille de l'Iris

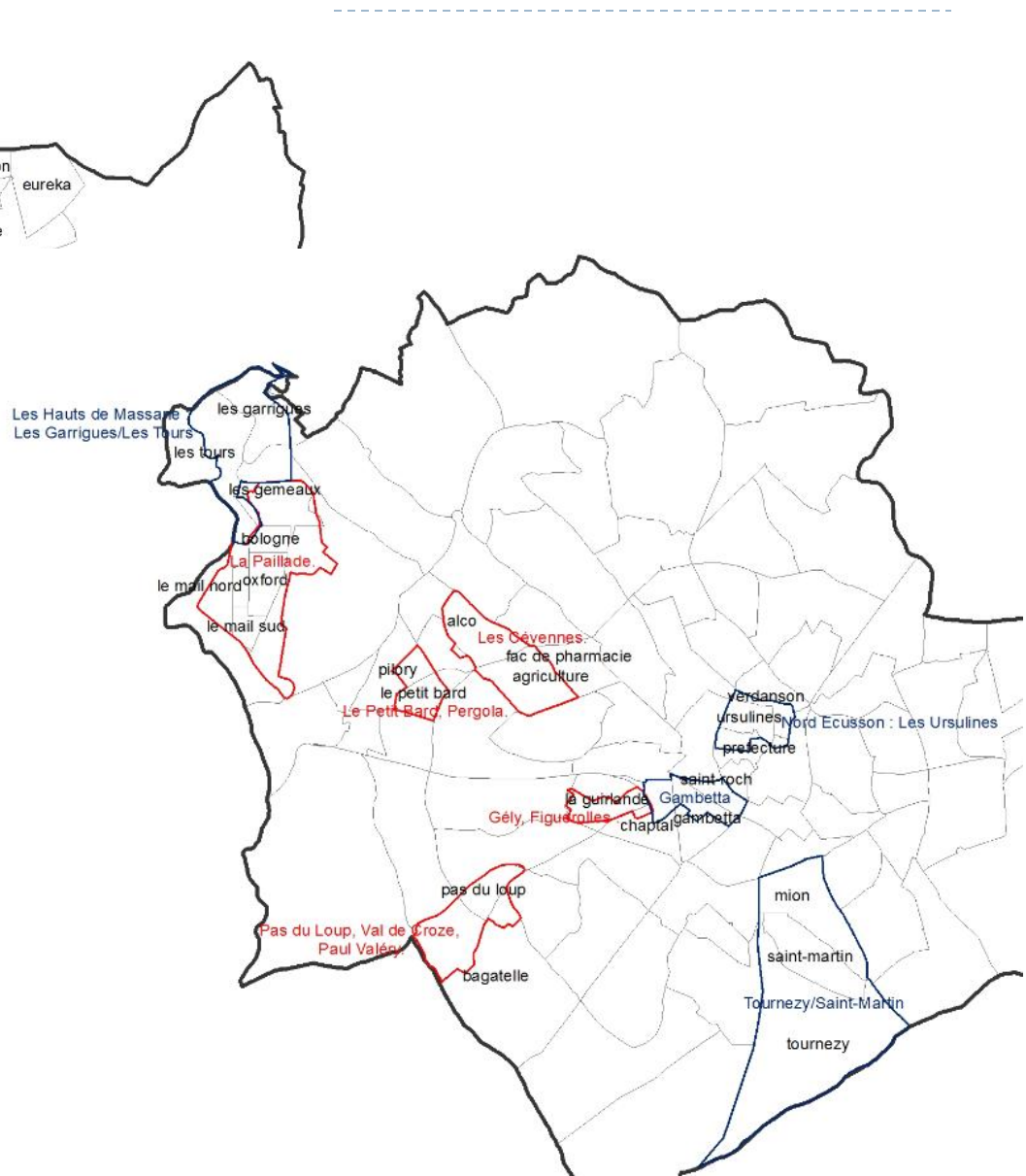
4. Les mailles et échelles territoriales

- ▶ En 1999, les communes ont participé à des degrés divers à la définition du contour des Iris. La cohérence du périmètre de l'Iris avec la réalité locale (organisation en quartier), dépend en partie de l'investissement initial de la commune.
- ▶ Dans certains cas, les contraintes en termes de taille d'Iris ont pesé sur la définition des Iris



Le quartier Tournezy/Saint-Martin couvert entièrement par 3 Iris

Le quartier Pas de loup couvert en partie par 2 Iris



4. Les mailles et échelles territoriales

- ▶ Compte-tenu de la richesse des données disponibles à l'Iris, cette maille paraît incontournable dans l'optique de la réalisation des diagnostics territoriaux.
- ▶ Or, on passe difficilement **directement** de l'Iris au quartier car la plupart des quartiers sont sur plusieurs Iris
- ▶ Le profil socio-démographique de la Zus correspond à la combinaison des profils de chacun des Iris qui le compose
 - ▶ Mise à disposition dans les prochains mois sur le SIG Ville d'un outil permettant d'évaluer le poids de l'Iris dans le quartier (surface de l'Iris dans le quartier)

4. Les mailles et échelles territoriales

▶ La maille du carreau

- ▶ Nouvelle maille de diffusion plus fine que l'Iris pour une vision plus réelle du territoire : des carreaux de 200m de côté
- ▶ Construction des carreaux à partir d'une norme européenne
- ▶ Aujourd'hui, peu de données disponibles au carreau : 18 indicateurs issus de la source revenu fiscal localisé 2010, mais enrichissement progressif

5. Les mailles et échelles territoriales

► Les données disponibles au carreau sur insee.fr

Nom de la variable	Libellé de la variable	Format de la variable
ldk	Identifiant du rectangle	Caractère (25)
Men	Nombre de ménages résidant dans le rectangle	Numérique
Men_surf	Surface cumulée des résidences principales, en mètres carrés	Numérique
Men_occ5	Nombre total de ménages présents depuis 5 ans ou plus dans leur logement actuel	Numérique
Men_coll	Nombre total de ménages en logement collectif	Numérique
Men_5ind	Nombre total de ménages de 5 personnes et plus	Numérique
Men_1ind	Nombre total de ménages d'une personne	Numérique
l_1ind	Indicatrice de traitement du nombre total de ménages d'une personne : <ul style="list-style-type: none">• = 0 si pas de traitement• = 1 si traitement	Caractère (1)
Men_prop	Nombre total de ménages propriétaires	Numérique



4. Les mailles et échelles territoriales

Men_basr	Nombre total de ménages dont le revenu fiscal par unité de consommation est en dessous du seuil de bas revenu	Numérique
Ind_r	Nombre total d'individus résidant dans le rectangle	Numérique
Ind_age1	Nombre total d'individus âgés de 0 à 3 ans	Numérique
Ind_age2	Nombre total d'individus âgés de 4 à 5 ans	Numérique
Ind_age3	Nombre total d'individus âgés de 6 à 10 ans	Numérique
Ind_age4	Nombre total d'individus âgés de 11 à 14 ans	Numérique
Ind_age5	Nombre total d'individus âgés de 15 à 17 ans	Numérique
Ind_age6	Nombre total d'individus âgés de 25 ans et plus	Numérique
Ind_age7	Nombre total d'individus âgés de 65 ans et plus	Numérique
Ind_age8	Nombre total d'individus âgés de 75 ans et plus	Numérique
Ind_srf	Somme des revenus fiscaux par unité de consommation winsorisés des individus	Numérique
Nbcar	Nombre de carreaux habités du rectangle	Numérique



4. Les mailles et échelles territoriales

- ▶ Utilisation du carroyage :
 - ▶ Mode opératoire sur insee.fr
 - ▶ Pré-requis : disposer d'un Système d'information géographique (MapInfo ou Qgis)
- ▶ <http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/donnees-carroyees/mode-operatoire-mapinfo.pdf>



4. Les mailles et échelles territoriales

- ▶ Le carroyage sur le territoire de Montpellier
- ▶ Le carroyage sur la Zus Pas de Loup, Val de Croze, Paul Valérie de Montpellier



4. Les mailles et échelles territoriales

- ▶ L'indicateur Part de la population à bas revenu au carreau : pourcentage de ménages dont le revenu fiscal correspond à moins de 60% du revenu fiscal médian par unité de consommation
- ▶ Le **revenu fiscal** correspond à la somme des revenus déclarés au fisc avant abattements. Il comprend les revenus d'activité salariée ou indépendante, les indemnités de chômage, les pensions alimentaires, d'invalidité ou de retraite et certains revenus du patrimoine

4. Les mailles et échelles territoriales

Revenu par ménage, revenu par unité de consommation

- ▶ Les revenus calculés « par unité de consommation » permettent de tenir compte de la taille et de la composition des ménages. Le revenu du ménage est en effet rapporté au nombre d'unités de consommation de ce ménage, les unités de consommation étant attribuées de la manière suivante (échelle de l'OCDE) :
 - ▶ le premier adulte du ménage compte pour une unité de consommation (UC);
 - ▶ les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 ;
 - ▶ les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3.
- ▶ Les individus d'un même ménage se voient ainsi tous attribuer le même revenu par unité de consommation (ce qui permet ensuite de faire une moyenne sur l'ensemble de la population d'un territoire donné). Étant donné qu'il tient compte de la structure et de la taille des ménages, le recours au revenu par unité de consommation est préconisé dans le cadre d'analyses comparatives entre zones, ou pour analyser les inégalités de revenu à l'intérieur d'une zone.

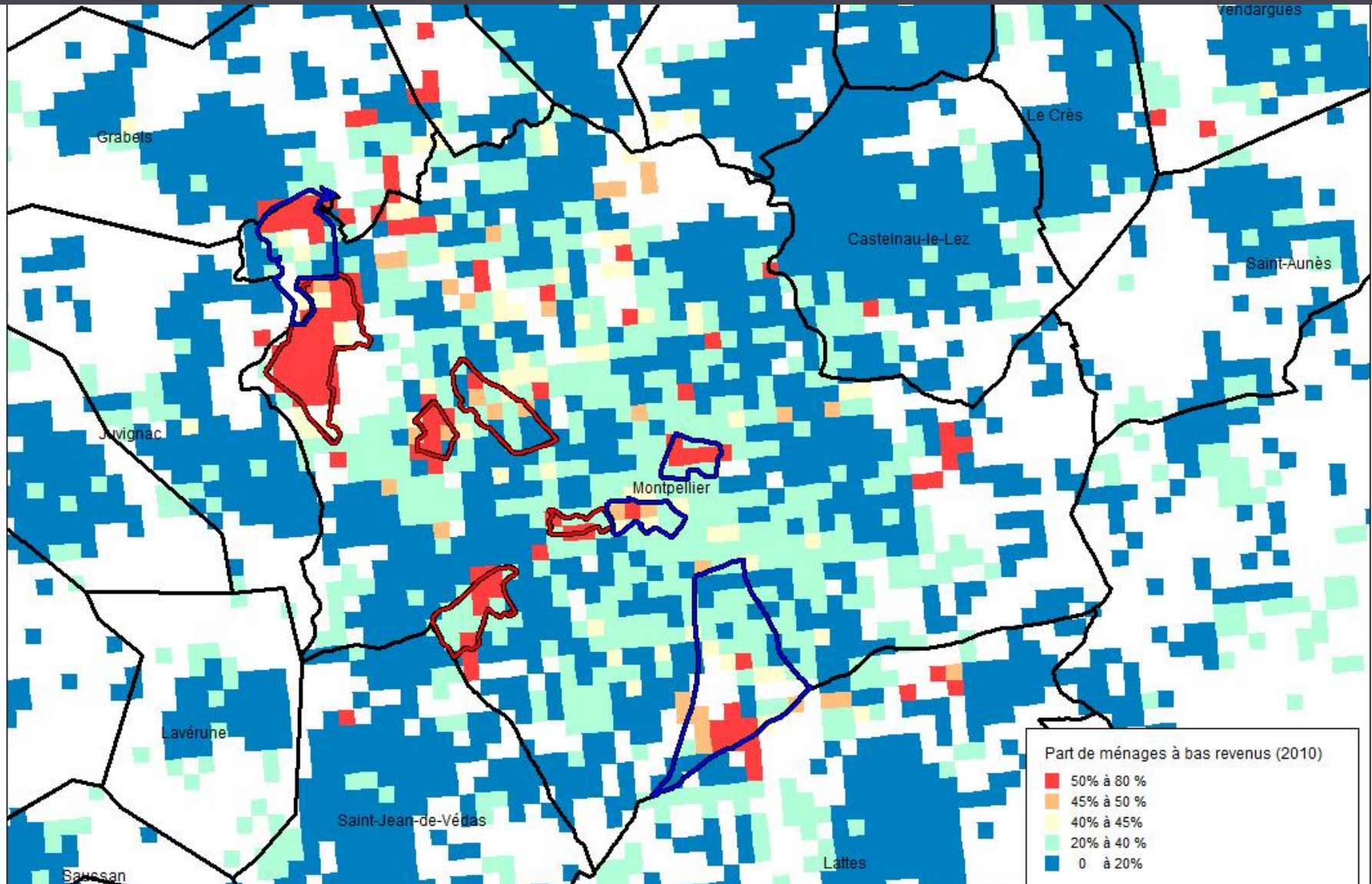
-
- ▶ Revenu fiscal médian par UC : La médiane du revenu fiscal par unité de consommation partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par UC supérieur.

 - ▶ Revenu fiscal médian par UC en 2010 :
 - ▶ Métropole : 18 749 euros
 - ▶ Unité urbaine de Montpellier : 18 802 euros

 - ▶ Seuil de bas revenu :
 - ▶ Métropole : 11 249 euros
 - ▶ Unité urbaine de Montpellier : 11 281 euros

Montpellier : Part des ménages à bas revenus en 2010

Source : Revenus fiscaux localisés



Conclusion : quelques précautions méthodologiques

Beaucoup d'indicateurs :

- A quelles questions souhaite-t-on répondre ?
- Pour une approche dynamique des indicateurs, attention au mode de collecte des données du RP qui nécessite de comparer des données sur une période de 5 ans.
 - Les données 2010 ne peuvent pas être comparées avec celles de 2009
- Données millésimées 2010 (collecte effectuée sur la période 2008-2012) : les effets de certaines opérations de renouvellement urbain ne sont pas prises en compte

Conclusion : quelques précautions méthodologiques

- ▶ Les modes de représentation et de valorisation des données :
 - ▶ Tableaux
 - ▶ Graphique
 - ▶ Cartographie : attention au message véhiculé par la carte, travail sur les bornes

Conclusion : quelques précautions méthodologiques

- ▶ Des réponses complémentaires peuvent être apportées en mobilisant des données issues :
 - ▶ Des programmes locaux de l'habitat
 - ▶ Des observatoires locaux de l'habitat :
 - ▶ Les enquêtes Occupation du parc social des bailleurs sociaux
 - ▶ base biens en Ile-de-France ou Perval (données des notaires) : http://basebien.com/PNSPublic/front/f_basebien.php?rub=1
 - ▶ analyse des demandes de renseignements d'urbanisme
 - ▶ Sur la dynamique des déplacements : Les Plans de déplacement Urbain et observatoires associés

Conclusion : quelques précautions méthodologiques

- ▶ Certaines questions sont difficilement appréhendables à partir d'une approche strictement quantitative : citoyenneté, dynamique des associations, fonctionnement des quartiers...
 - ▶ Nécessité d'intégrer une approche qualitative